Investissements **Manuvie**

Aperçu du Fonds
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES À MOYENNE CAPITALISATION MANUVIE
Série F

Gestion de placements Manuvie limitée
1er août 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions américaines à moyenne capitalisation Manuvie (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion de placements Manuvie limitée (le « gestionnaire »), au 1 877 426-9991 ou à l'adresse de courriel fondsmutuelsmanuvie@manuvie.ca, ou rendez-vous sur le site www.gpmanuvie.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds : MMF 8554
DCA : MMF 28554
Date de création de la série : 22 mars 2022
Valeur totale du fonds au 5 juin 2025 : 366 679 896 $
Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,17 %

Gestionnaire du fonds : Gestion de placements Manuvie limitée
Gestionnaire de portefeuille : Gestion de placements Manuvie limitée
Sous-conseiller en valeurs : Gestion de Placements Mawer Ltée
Distributions : Une fois par année, le cas échéant, en décembre
Placement minimal : 500 $ initialement, 25 $ par la suite

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds a comme objectif de placement de procurer des rendements à long terme supérieurs à la moyenne qui sont rajustés en fonction du risque en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres assimilables à des titres de capitaux propres d'entités américaines à moyenne capitalisation. Des bons du Trésor et des placements à court terme, dont la durée n'excède pas trois ans, peuvent également être utilisés à l'occasion.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 5 juin 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (5 juin 2025)

1	Corpay, Inc.	5,0 %
2	CACI International, Inc.	4,5 %
3	SharkNinja, Inc.	4,2 %
4	Amphenol Corp.	4,1 %
5	OSI Systems, Inc.	3,9 %
6	Interactive Brokers Group, Inc.	3,9 %
7	Valvoline, Inc.	3,8 %
8	Barrett Business Services, Inc.	3,5 %
9	LPL Financial Holdings, Inc.	3,3 %
10	ResMed, Inc.	3,2 %
Le pourcentage total des 10 principaux placements représente		**39,4 %**
Nombre total de placements		**40**

Répartition des placements (%) (5 juin 2025)

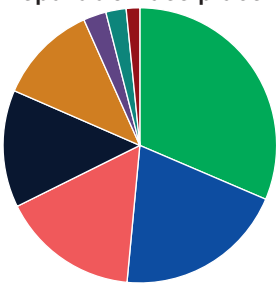

- 31,4 Services financiers
- 20,1 Industries
- 16,2 Biens de consommation discrétionnaire
- 13,8 Technologies de l'information
- 11,8 Soins de santé
- 2,7 Matières premières
- 2,4 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 1,6 Services de communications

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire a classé la volatilité de ce Fonds comme **moyenne**.

Ce classement est fondé sur la mesure dans laquelle le rendement du Fonds a changé d'une année à l'autre. Il n'indique pas la mesure dans laquelle le Fonds sera volatil à l'avenir. Le classement peut changer au fil du temps. Un fonds présentant un niveau de risque faible peut quand même subir des pertes.

Pour de plus amples renseignements au sujet du niveau de risque et des risques précis qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique **Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?** dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de série F du Fonds au cours des deux dernières années, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel des titres de série F du Fonds pour les deux dernières années. La valeur du Fonds n'a pas diminué au cours des deux dernières années. La variation des rendements d'une année à l'autre peut vous aider à évaluer quel a été le niveau de risque du Fonds par le passé. Cela n'indique pas quel sera le rendement du Fonds à l'avenir.

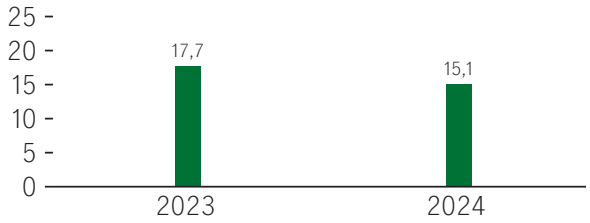

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau présente les meilleur et pire rendements des titres de série F du Fonds sur une période de trois mois au cours des deux dernières années. Les meilleur et pire rendements sur trois mois pourraient augmenter ou diminuer. Veuillez prendre en considération le montant que vous pouvez vous permettre de perdre sur un court laps de temps.

	Rendement	3 mois se terminant le	Si vous aviez investi 1 000 $ au début de la période
Meilleur rendement	10,8 %	29 février 2024	Votre placement se chiffrerait à **1 107 $**
Pire rendement	-13,2 %	30 avril 2025	Votre placement se chiffrerait à **868 $**

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des titres de série F du Fonds correspond à 8,3 % depuis le 22 mars 2022. Si vous aviez investi 1 000 $ dans le Fonds le 22 mars 2022, vous posséderiez 1 297 $ au 30 juin 2025.

À qui le Fonds est-il destiné?

Le Fonds convient aux investisseurs qui :

- recherchent des rendements à long terme tirés d'un portefeuille de titres de capitaux propres américains
- sont disposés à accepter un niveau de risque moyen pour leurs placements
- investissent à long terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer l'impôt sur le revenu sur toutes les distributions imposables que vous verse le Fonds ainsi que sur tous les bénéfices que vous dégagez lorsque vous faites racheter vos titres du Fonds. Le montant de l'impôt dépend des lois fiscales qui s'appliquent à vous et selon que vous détenez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Veuillez noter que si vous détenez des titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds sont comprises dans votre revenu imposable, qu'elles vous soient versées en argent ou qu'elles soient réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série à l'autre et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais de souscription

Les titres de série F du Fonds ne sont pas assortis de frais de souscription.

Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 31 décembre 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 1,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,90 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) – Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration fixes et de certains frais du fonds. Le gestionnaire a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) – Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,02 %
Frais du Fonds	**1,19 %**

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des titres de série F.

Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	2,0 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez dans les 7 jours (en cas de synchronisation du marché) ou dans les 30 jours (en cas d'opérations excessives) suivant leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut exiger jusqu'à 2,0 % de la valeur des titres que vous échangez contre des titres d'un autre OPC.
Ententes sur les honoraires forfaitaires	Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui participent à une entente sur les honoraires forfaitaires conclue avec la société de leur représentant. Les honoraires perçus en vertu de ces ententes se négocient entre vous et la société de votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un OPC dans les deux jours ouvrables suivant la date de réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler un ordre de souscription dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution.

Dans certaines provinces et dans certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Veuillez contacter Gestion de placements Manuvie limitée ou votre représentant afin d'obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Gestion de placements Manuvie limitée

Bureau de réception des ordres
500 King Street North
Del Stn 500 G-B
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

1 877 426-9991
fondsmutuelsmanuvie@manuvie.ca
www.gpmanuvie.ca

Pour en savoir plus au sujet des placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée *Comprendre les organismes de placement collectif* qui est accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.